COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210705-D_05_07_2021_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2021 Affichage : 13/07/2021

Délibération n°05-07-2021-001

4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la FPT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 5 juillet 2021

Date de convocation	29 juin 2021
Date d'affichage	29 juin 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	44
Votants	53 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 5 juillet à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

ETAIENT PRESENTS: 43 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

REPRESENTES: 1 - M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

<u>POUVOIRS</u>: 9 - M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Pierre BOULARD ayant donné pouvoir à Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à Mme Jeannine VENDÔME, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

EXCUSES: 2 - M. Thierry BODIN, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Joël CIRON.

Examen de la délibération n°1 après accord unanime des élus sur le compte-rendu des réunions du 28 avril et du 26 mai 2021.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

RESSOURCES HUMAINES : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT POUR RECRUTER LE RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article $3-2^{\circ}$,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME:

- qu'une procédure de recrutement, ouverte aux attachés territoriaux et attachés principaux, a été lancée pour pourvoir le poste de chargé de mission ;
- qu'après auditions, la candidature de M. Gaël BIGORGNE correspondait au profil recherché tant au niveau des compétences transposables qu'au niveau des aptitudes humaines.

RECRUTE M. Gaël BIGORGNE à compter du 23 août 2021 sur la base d'un contrat de droit public fondé sur l'article 3-3-2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984.

FIXE sa rémunération indiciaire par référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux grade attaché territorial échelon 11.

PREND ACTE du bénéfice à son profit d'un régime indemnitaire dans les conditions fixées par la délibération instaurant le RIFSEEP.

AUTORISE le Président à signer le contrat correspondant et à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour: 53 Voix contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 5 juillet 2021

Pour extrait conforme

Le 6 juillet 2021

Le Président

M. Didier REVEAU